

faveur de ce rebut des hommes, mais par scrupule de conscience. Un meurtre, si justifié qu'il fût par les crimes du patient, n'en était pas moins à ses yeux un acte dangereux pour la moralité publique et attentatoire aux droits sacrés de la société. Il voulut insister pour arracher cette proie peu intéressante aux colères trop légitimes de ses persécuteurs, mais le père Cazeaux l'en empêcha. La lèvre contractée, l'œil en feu, le vieux sergent détruisit par un violent appel à la vengeance les exhortations pacifiques de son colonel.

—Ce Roch Duhoux, s'écria-t-il en descendant de cheval, est un incendiaire, un assassin, un terroriste de la bande à Carrier, un noyeur ! Il a tué jadis ma femme ! il a brûlé ma ferme ! Si vous épargnez cet abominable bandit, je jure Dieu que c'est moi qui le tuerai !

—A mort ! à mort, le scélérat ! hurlèrent les paysans.

—Il est indigne de pitié ! indigne de pardon ! reprit le père Cazeaux d'un air implacable. Je le considère comme étant hors la loi ! Je comprends néanmoins que d'honnêtes gens ne fassent pas mourir un être, si odieux qu'il soit, avant de l'avoir jugé. Jugeons le donc ! En le condamnant, nous ferons bonne justice, croyez moi !

—Oui ! oui ! jugeons-le ! répéta la foule.

Une nouvelle intervention de Bénédicte eût été inutile. Il laissa faire et attendit.

Le paysans se formèrent en cercle pour juger l'ex-galérien. Le père Cazeaux consentit à présider ce tribunal populaire. La délibération fut courte, la mort prononcée à l'unanimité. Naturellement, l'espèce de légalité qu'on avait introduite dans cet acte de vengeance s'étendit aussi à l'exécution de la sentence. Un homme régulièrement condamné ne pouvait être massacré à coups de fourches comme un malfaiteur pris et puni sur le fait. Il fut décidé que l'ancien satellite de Carrier, qui ne méritait pas l'honneur d'être fusillé, serait pendu.

Il y avait justement à quelques pas de là une profonde excavation surmontée d'un treuil qu'abritait une mauvaise toiture de chaume. C'était l'orifice d'une manière abandonnée depuis de longues années. Le lieu parut merveilleusement choisi aux juges de Roch Duhoux.

—La potence et la fosse ! dit l'un d'eux ; il ne manque plus que la corde.

La corde fut bientôt trouvée. Quelques-uns des acteurs de cette scène étaient entrés dans le taillis pour y faire du bois mort, et ils avaient emporté avec eux de quoi lier leurs fagots.

FIN DE LA SIXIÈME SÉRIE.

La 7^{me} série a pour titre : LE MARIAGE DE BLANCHE

OCCASION LES DERNIERS VOLUMES ! OCCASION

nous offrons en vente les derniers volumes qui nous restent en mains et qui ne peuvent plus être trouvés en librairie.

- LE REMORDS D'UN ANGE 15c.
- AMOUR ET CRIME, 1er vol. 15c.
- LA HAINE 2e vol 15c.
- LES ORPHELINES 15c.
- LE CHOLÉRA 5c.
- LE TRAITÉ DU CHEVAL 5c.
- TROIS ANS EN CANADA 25c.
- PORTRAITS DES PATRIOTES DE 37-38 25c.

Profitez de l'occasion, les derniers volumes s'enlèvent rapidement. S'adresser à

POIRIER, BESSETTE & C^{IE}

69, Rue St-Jacques, Montréal

Envoyés franco dans tous les bureaux de poste.

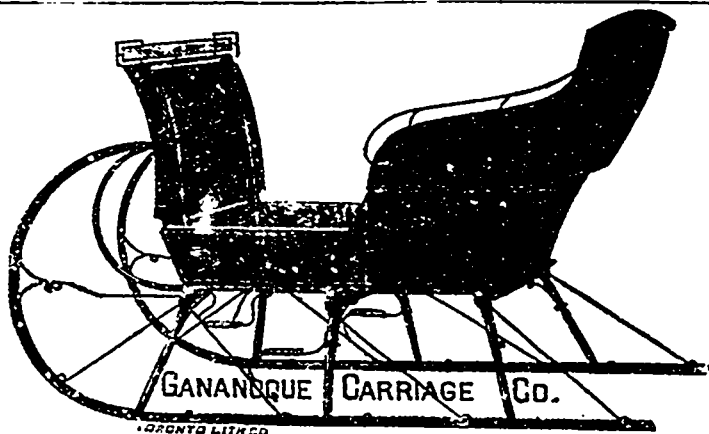
PRIMES

POUR LES PROCHAINS SIX MOIS

—TIRAGE DANS LE MOIS D'AVRIL 1889—

1 ^{re} Prime	-	-	-	-	\$100.00
2 ^e "	-	-	-	-	50.00
3 ^e "	-	-	-	-	20.00
4 ^e "	-	-	-	-	12.50
5 ^e "	-	-	-	-	10.00
6 ^e "	-	-	-	-	5.00
7 ^e "	-	-	-	-	2.50
100 "	de \$1.00	-	-	-	100.00
Total					\$300.00

TOUTES SORTES DE
MAGNIFIQUES
VOITURES
D'HIVER
DERNIERS PATRONS



—DE—
\$10 A \$30
MEILLEUR MARCHÉ
QU'AILLEURS
DANS LA VILLE
EN GROS ET EN DÉTAIL

CHEZ

LATIMER, 92 RUE MCGILL